

Procès-verbal de l'assemblée régulière de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 novembre 2011, à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal au 125, 12<sup>e</sup> Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Mario Léonard, conseiller  
Yvon Forget, conseiller

et

Normand Bélanger, directeur général

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

***Madame Diane Sirard quitte son siège, il est 19 h 35***

231-11-11

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le Directeur général.

ADOPTÉE

***Madame Diane Sirard reprend son siège, il est 19 h 37***

232-11-11

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 OCTOBRE 2011**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 octobre 2011, au moins vingt-quatre heures avant cette assemblée, le Directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 11 octobre 2011 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve en modifiant le 13<sup>e</sup> « ATTENDU » de la résolution 207-10-11 par le présent « ATTENDU »;

**« ATTENDU »** que la Municipalité s'est engagée à avancer à même son surplus accumulé les montants nécessaires afin que la Chambre de Commerce paye les entrepreneurs qui ont terminé le travail (20 % du coût du projet). Il est par contre

entendu que ce montant sera totalement remboursé par les cotisations spéciales demandées aux propriétaires du Camping, Pourvoires, Zecs et Chambre de Commerce. Le remboursement se fera aussi par la quote-part des détenteurs de CAAF sur une période de 3 ou 5 ans. »

ADOPTÉE

**233-11-11 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** Madame Pauline Lauzon, soit nommée Maire suppléante pour la période du 15 novembre 2011 au 12 novembre 2012 et qu'elle soit autorisée à assister et à voter lors de réunion de la MRC d'Antoine-Labelle en l'absence de Monsieur Gilbert Pilote, maire.

ADOPTÉE

**234-11-11 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE AU 31 OCTOBRE 2011.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil accepte pour dépôt le rapport du Maire sur la situation financière au 31 octobre 2011.

**QU'**une copie du document soit publiée dans le journal local.

<b>SITUATION FINANCIÈRE 2011</b>
----------------------------------

Le rapport du maire pour l'année a été déposé lors de la réunion régulière du conseil tenue le 14 novembre 2011 à notre bureau municipal.

Au cours de l'année 2011, plusieurs améliorations et réalisations ont été faites dans divers domaines.

**Administration**

- Relocalisation et aménagement des bureaux municipaux au 125, 12<sup>e</sup> Rue à Ferme-Neuve;
- Vente de l'ancien édifice à la coopérative de solidarité de santé (260,000);
- Prolongement de la convention collective jusqu'en décembre 2011 et dépôt des offres patronales en vue du renouvellement d'une nouvelle convention;
- Règlement final sur l'équité salariale;
- Réalisation du colloque.

## **Voirie - eau potable – égout**

L'essentiel de ces travaux consiste en entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur urbain (maintien des équipements, fiabilité du réseau correction des fuites, correction d'anomalies, etc.), entretien des réseaux routiers (ruraux et urbains), et équipements nécessaires, sur quatre saisons, aménagements saisonniers des parcs et autres sites d'intérêt;

Les travaux publics ont poursuivi leur plan d'aménagement du service routier en complétant les travaux de recouvrement de surface double aux Lac Ouellette et des Pionniers, pour une somme totalisant environ 80 000 \$;

L'équipe poursuit aussi un plan de dégagement mécanique des assises de routes étalées sur une dizaine d'années. Cette année, pendant la période printanière, une dizaine de kilomètres furent débroussaillés. Nous sommes en mesure d'effectuer certains de ces travaux encore cet automne à cause de la température clémente que nous connaissons;

En secteur urbain, les travaux publics ont pavé les 10<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> Avenues et la 12<sup>e</sup> Rue et la 22<sup>e</sup> Avenue complétant ainsi le pavage de toutes les rues de ce secteur en plus du remplacement systématique de trottoirs et de bordures de rues. Ces travaux représentent des investissements de l'ordre de ± 90,000 \$;

Toujours en secteur urbain, les travaux publics ont fait effectuer une étude sur le réseau hydraulique qui leur permettra de palier à d'éventuelles anomalies afin d'être en mesure de bien desservir la population soit pour leurs besoins quotidiens en eau potable ou pour contrer les incendies.

## **Sécurité publique**

- Embauche de nouveaux pompiers;
- Formation des membres du service, afin de répondre aux standards sécuritaires actuels.

## **Loisirs**

- Dépôt de l'étude réalisée par la firme GENIVAR, afin de remettre notre centre sportif à la hauteur des exigences actuelles et futures. Valeur des coûts estimés à plus de 2,5 millions;
- Demande de subvention auprès des différentes instances gouvernementales afin de nous aider à réaliser ces travaux;
- Aménagement partiel d'un parc de planche à roulettes à l'entrée du village;
- Construction d'un nouveau terrain de soccer.

## Développement touristique

- Dépôt du rapport de la firme Rousseau Lefebvre, en vue de la création du Parc Régional de la Montagne du Diable;
- Participation financière des propriétaires de terrains de camping, des pourvoyeurs, auprès de chacun de leur locataire de terrains situés sur le territoire de la municipalité ( $\pm$  1,000 terrains en location);
- Aide à la Chambre de Commerce de Ferme-Neuve pour sa participation au développement touristique de Ferme-Neuve;
- Des sommes d'argent supplémentaires ont été puisées dans les surplus accumulés de la municipalité, des années précédentes. Ces sommes d'argent ont servi principalement à payer les frais de relocalisation et d'aménagement des nouveaux locaux (450,000 \$), à payer les sommes pour régler l'équité salariale (125,000 \$ sommes rétroactives depuis 2001), et à soutenir la Chambre de Commerce dans ses initiatives d'encourager le développement de l'industrie touristique (300,000 \$).

<b>MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2011</b>				
<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2011</b>	<b>SOLDE au 31.10.11</b>	<b>PRÉVISION du 01.11 au 31.12.11</b>	<b>TOTAL</b>
Taxes foncières	3 092 669	3 107 583	2 600	3 110 183
Paiement tenant lieu de taxes	324 334	307 889	16 400	324 289
Autres revenus de sources locales	628 320	536 347	183 395	719 742
Transferts inc. et con. Gouvernement	812 092	1 038 914	0	1 038 914
<b>Total des REVENUS</b>	<b>4 857 415</b>	<b>4 990 732</b>	<b>202 395</b>	<b>5 193 127</b>
<b>DÉPENSES</b>				<b>TOTAL</b>
Administration générale	655 393	486 446	101 512	587 958
Sécurité publique	394 786	378 842	40 811	419 653
Transport routier	1 120 381	810 375	262 661	1 073 036
Hygiène du milieu	578 321	493 934	57 280	551 214
Santé et Bien-Être	19 166	10 185	5 000	15 185
Aménagement et Urbanisme	688 409	381 695	274 626	656 321
Loisirs et Culture	618 585	590 518	120 019	710 537
Frais de financement	114 841	83 749	28 633	112 381
Remboursement de la dette	402 532	281 933	107 100	389 033
Activité d'investissement	265 000	563 441	506 500	1 069 941

<b>Total des DÉPENSES</b>	4 857 414	4 081 117	1 504 141	5 585 259
<b>Appropriation des surplus 2010</b>				808 941
<b>Surplus (Déficit)</b>	-1			416 810
<b>SALAIRE DES ÉLUS</b>	<i>Rémunération de base</i>	<i>Allocation dépenses</i>		
<i>Maire</i>	14 405	7 202		21 607,00
<i>Maire suppléant</i>	52,70 \$ / par mois	26,35\$/par mois		948,00
<i>Conseillers</i>	4 801	2 401		7 202,00
<b>Liste des contrats supérieurs à 25 000 \$</b>				
<b>Objet du contrat</b>	<b>Nom du fournisseur</b>		<b>Montant</b>	
Avance contribution 2011	Agence de Développement de Ferme-Neuve		50 000,00	
Subvention 2011	Chambre de Commerce de Ferme-Neuve		384 227,85	
Poteaux Hydro-Québec	Coopérative forestière des Hautes-Laurentides		45 533,03	
Déneigement	Michel Deslauriers Excavation inc.		145 837,08	
Vérificateur	Dumoulin Guilbault et associés CA		26 117,31	
Niveleuse	Entreprise Jean-Maurice Papineau		57 436,85	
Règlement d'emprunt	Financière Banque Nationale inc.		46 806,24	
Remises	Fonds de solidarité des Travailleurs		47 035,50	
Ingénierie	GENIVAR		27 741,53	
Réaménagement Hôtel de Ville	Groupe Piché Construction inc.		374 548,37	
Assurances 2011	Groupe Ultima		58 806,00	
Électricité	Hydro-Québec		167 157,82	
Déneigement	Lacelle et Frères		111 779,34	
Subvention 2011	Les Amis de la Montagne		100 000,00	
Quotes-Parts 2011	MRC d'Antoine-Labelle		183 734,61	
Sûreté du Québec	Ministre des Finances		223 096,00	
Remises 2011	Ministère du Revenu du Québec		222 042,06	
Remises 2011	Receveur général du Canada		92 302,73	
Quotes-Parts 2011	Régie intermunicipale de déchets		254 091,65	
Traitement de surface	Sintra inc.		95 566,23	
Aqueduc, égout	Société québécoise d'assainissement des eaux		50 165,16	
Assurances collectives	SSQ Société d'assurance-vie		72 550,46	
Supra-locaux	Ville de Mont-Laurier		55 500,88	
	<b>Total</b>			<b>2 892 076,70</b>

## PRÉVISIONS 2012

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal aura à préparer le budget 2012, et certains dossiers feront l'objet d'une attention particulière de la part des élus.

### Administration

- Conseil sans papier;
- Renouvellement de convention collective;
- Suite du colloque « Ferme-Neuve un avenir prometteur ».

## **Voirie**

- Montée Gravel et 4<sup>e</sup> rang Gravel;
- 3<sup>e</sup> rang Gravel Nord;
- Questionnement sur les travaux à réaliser à la montée Leblanc.

## **Sécurité publique**

- Maintenir le service d'incendie à la hauteur des exigences gouvernementales;
- Formation de nos nouveaux pompiers.

## **Loisirs**

- Donner suite au rapport de la firme GENIVAR, sur les améliorations à apporter à notre Centre Sportif. Donc, dès 2012, débiter les travaux correctifs urgents;
- Compléter nos parcs (patin à roulettes et terrain de soccer supplémentaire).

## **Développement touristique**

- 2012 sera peut-être l'année où nous assisterons à la création de notre Parc Régional de la Montagne du Diable.

ADOPTÉE

**235-11-11**

### **APPROBATION DU PAIEMENT D'INDEMNISATION ET ALLOCATION**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** les personnes suivantes reçoivent à titre d'indemnisation et allocation une compensation pour leur présence à titre de témoin pour la municipalité dans le dossier des griefs du restaurant du Centre Sportif numéros : FN.310311, FN.070411, FN.110411, FN.180411 :

Madame Manon Deslauriers, deux jours de présence, déplacements et repas, l'indemnité de 448,60 \$ et pour Monsieur Roger Piché, une journée de présence, déplacement et repas, l'indemnité de 104,30 \$.

ADOPTÉE

**236-11-11**

### **SUBVENTION OSBL 2011**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le centre de prévention suicide « Le Faubourg » reçoive de la Municipalité de Ferme-Neuve la somme de cinquante (50)

dollars à titre de subvention pour leur implication sociale dans le cadre de leur campagne de financement.

ADOPTÉE

237-11-11

### **REDDITION DE COMPTES – DEMANDE D'APPUI**

**ATTENDU** la liste des redditions de comptes exigées par différents ministères, notamment, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), le ministère des Transports du Québec (MTQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ainsi que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs (MDDEP);

**ATTENDU** les coûts engendrés pour les municipalités locales par lesdites redditions de comptes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appuyer dans les démarches initiées par les membres de la Table des directeurs généraux des municipalités locales et, par le fait même, demande aux MCCCF, MTQ, MAMROT et au MDDEP de réduire leurs exigences quant à leur reddition de comptes respective afin de les adapter aux réalités et aux capacités des municipalités locales situées sur notre territoire ainsi que celles à travers le Québec qui ont des réalités similaires.

ADOPTÉE

238-11-11

### **FONDS D'INVESTISSEMENT VS MRCAL ET CLD**

**ATTENDU** que la Municipalité de Ferme-Neuve reconnaît le bien-fondé d'un Fonds d'investissement;

**ATTENDU** que la Municipalité de Ferme-Neuve préconise le respect des rôles et des mandats des organismes impliqués;

**ATTENDU** que selon les documents déposés et les discussions avec la Société de développement en transport avancé des Hautes-Laurentides (SDTAHL) quelque cinq partenaires ont été identifiés pour la constitution de ce Fonds, soient : la Société d'aide au développement de la collectivité d'Antoine-Labelle, le Centre local de développement d'Antoine-Labelle (CLD), les Caisses Desjardins de la Lièvre et de la Rouge, des investisseurs privés et la MRC d'Antoine-Labelle;

**ATTENDU** que la Municipalité de Ferme-Neuve confirme le rôle du CLD d'Antoine-Labelle comme organisme mandataire de la MRC pour le développement économique;

**ATTENDU** que les municipalités doivent préserver leur volonté pour une participation financière plus élevée ou sous d'autres formes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve énonce son intention de participer au Fonds d'investissement pour une somme de 7263 \$ étalée sur trois (3) ans.

**QUE** cette somme est le résultat selon une formule mixte, à savoir richesse foncière et population dont l'année de référence est 2011.

**QUE** cette somme soit conservée dans une réserve dédiée à l'investissement, à la MRC d'Antoine-Labelle et que les modalités d'attribution soient établies ultérieurement.

ADOPTÉE

### **AVIS DE MOTION (règlement 122)**

Avis de motion est présentement donné par Madame la conseillère Diane Sirard qu'à une prochaine assemblée, elle présentera ou fera présenter un règlement sur la tarification aux propriétaires des différents sites pour des roulottes et des tentes dans les campings sis sur le territoire de Ferme-Neuve.

**239-11-11**

### **LETTRES À DES EMPLOYÉS**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal entérine le contenu des lettres envoyées à certains employés datées du 8 novembre 2011 dans le cadre des événements survenus en octobre 2011 et des décisions prises à la suite de ceux-ci.

ADOPTÉE

**240-11-11**

### **MANDAT AU CRM, GRIEF EN COURS**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** les services de Me Marie-Hélène Provencher soient retenus dans le cadre des griefs déposés par le syndicat (grief numéro : FN.220911).

**QUE** les honoraires soient ceux établis dans sa lettre du 2 novembre 2011.

ADOPTÉE



241-11-11

**FIBRE OPTIQUE, WINDIGO**

**ATTENDU** qu'après discussion, les parties en sont venues à un accord en ce qui a trait au frais de service internet et la facturation annuelle des frais de location des poteaux de Télébec Ltée, de service de réparation, reliés à sa ligne et facturés par la MRCAL;

**ATTENDU** qu'il y aura lieu de modifier la facture # CRF1000456 émise en juillet 2010 pour les services de 2010;

**ATTENDU** que le service n'a été disponible pour le Windigo qu'à compter d'avril 2010;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la facture # CRF1000456 soit réduite afin de représenter des coûts de trois mois pour l'année 2010 et que les autres factures demeurent inchangées.

ADOPTÉE

**Monsieur Mario Léonard et Georges Piché quittent leur siège, il est 20 h 44**

242-11-11

**APPUI À L'ASSOCIATION D'ENSEMENCEMENT DES LACS DE FERME-NEUVE INC.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve appuie les démarches de l'Association d'ensemencement des lacs de Ferme-Neuve inc. afin que le Lac de la Bouette, le Lac-des-Iles et le Lac Duncan soient ouverts à la pêche à la truite mouchetée pour les deux premiers lacs et la pêche au brochet pour le Lac Duncan du 11 février au 11 mars 2012.

ADOPTÉE

**Monsieur Mario Léonard et Georges Piché reprennent leur siège, il est 20 h 46**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**  
(Section administration)

243-11-11

**ENGAGEMENT POSTE OCCASIONNEL, POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**ATTENDU** que l'inspecteur en bâtiment de la municipalité a remis un billet médical pour confirmer son absence pour les prochains mois;

**ATTENDU** qu'après recherche, une candidate a été retenue pour le remplacement temporaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** Madame Julie Despaties soit retenue pour le poste d'inspectrice en bâtiment durant l'absence de Monsieur Jean Nicole.

**QU'**elle soit autorisée à délivrer tous les permis nécessaires inhérents à sa fonction.

**QUE** les permis qui ont été délivrés depuis le 8 novembre 2011 soient considérés valides par le conseil municipal.

ADOPTÉE

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE RÈGLEMENT 23-15**

Les membres du conseil désirent reporter l'assemblée de consultation au 12 décembre 2011 ainsi que l'adoption du second projet de règlement.

**244-11-11**

#### **ENTENTE DE LOCATION, PRO-SHOP**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer l'entente à intervenir pour la location de la boutique « LA-MI SPORTS » de l'aréna.

**QUE** l'entente soit d'une année au coût de 700 \$ (plus les taxes applicables).

ADOPTÉE

**245-11-11**

#### **ÉCLAIRAGE DANS LA MONTAGNE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal fasse une demande préliminaire à Hydro-Québec pour obtenir l'estimation des coûts reliés aux réparations pour l'éclairage de la croix de la montagne.

ADOPTÉE

**246-11-11**

#### **SOUMISSION POUR LE DYNAMITAGE, MONTÉE LEBLANC**

**ATTENDU** qu'un appel par soumission publique a été fait dans les journaux aux entreprises pour le dynamitage montée Leblanc sur le territoire de la Municipalité;

**ATTENDU** que l'ouverture publique a eu lieu le 24 octobre 2011 à la salle du conseil en présence du directeur général et du directeur des travaux publics;

**ATTENDU** que deux soumissionnaires ont déposé leur offre et que le directeur des travaux publics de par sa correspondance du 24 octobre 2011 a jugé les soumissions conformes;

**ATTENDU** que le résultat des ouvertures des deux soumissions qui se détaille comme suit;

Dynamitage Ritchie	104 775.00 \$ (taxes incluses)
Dynamitage St-Pierre	113 175.00 \$ (taxes incluses)

**ATTENDU** que les offres reçues sont supérieures à 100 000 \$ et que la municipalité se voit dans l'obligation de procéder par le système électronique d'appel d'offres et qu'elle avait estimé ces travaux inférieurs à 100 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la demande de soumission de dynamitage pour la Montée Leblanc soit rejetée par le conseil municipal puisque les offres reçues sont supérieures à 100 000 \$ et reporte ces travaux si nécessaire.

ADOPTÉE

**247-11-11                    DEMANDE DE CERTIFICAT POUR BORNES-FONTAINES SÈCHES**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QU'**une demande de certificat soit faite au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour faire l'installation de bornes-fontaines sèches sur le territoire de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

**248-11-11                    BUDGET DU PARC RÉGIONAL**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le plan d'aménagement et de gestion du futur Parc Régional de la Montagne du Diable (P.R.M.D.), soit accepté tel que déposé par la firme Rousseau Lefebvre, et que le budget 2012-2016 tel que présenté le 7 novembre 2011 par Monsieur Christian Parent d. g. du P.R.M.D. soit aussi accepté;

**DE PLUS**, il est résolu que, la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage à payer au P.R.M.D. les montants annuels annoncés dans le budget 2012-2016 déposé, et ne s'engage à aucune autre obligation pour la réalisation du parc dans les années futures.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION  
(RÈGLEMENT SUR L'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS)**

Avis de motion est présentement donné par Monsieur le conseiller Yvon Forget à l'effet qu'il présentera un règlement visant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Ferme-Neuve.

**249-11-11**

**VENTE DE L'IMMEUBLE DU 5, MONTÉE BASKATONG**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le directeur général procède par soumission publique à la vente de l'immeuble de 5, montée Baskatong (ancien local du club de ski de fond) dans le journal *Le Courant des Hautes-Laurentides*.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

(Section Loisirs, Urbanisme, Travaux publics, Incendie et Varia)

**250-11-11**

**COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 14 NOVEMBRE 2011**

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 14 novembre 2011 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	97,225.67 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0.00 \$
<b>TOTAL DU MOIS</b>	<b>97,225.67 \$</b>

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

**251-11-11**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de clore l'assemblée à 21 h 35.

ADOPTÉE

---

**GILBERT PILOTE,**  
Maire

---

**NORMAND BÉLANGER,**  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier